



Déclaration des syndicats de la FSU à la CAPA du 27 janvier 2023 installation et recours.

Monsieur le Recteur,

Nous ne pouvons installer cette CAP sans revenir sur le déroulement des élections professionnelles à la suite desquelles nous sommes élu.es.

En premier lieu, nous tenons à rappeler ici la représentativité significative obtenue par la FSU. Nous sommes la première fédération dans l'éducation nationale et ce résultat nous oblige et montre la confiance que nous portent les collègues. Néanmoins, nous ne pouvons nous satisfaire d'une participation en berne depuis le passage au vote électronique. Et il faut dire que cette année, la solution choisie était encore plus complexe que la précédente et a empêché un certain nombre de nos collègues de s'exprimer. La liste des problèmes identifiés est longue et un bilan sérieux sera nécessaire afin d'en tirer toutes les conséquences.

Malgré cette participation en baisse, nos collègues nous ont de nouveau confirmé de manière massive leur attachement et leur forte adhésion aux valeurs, aux revendications et au travail que mènent le SNES, le SNUEP, le SNESUP, le SNUIPP et le SNEP-FSU pour l'éducation et pour les personnels. Ce vote nous conforte dans notre rôle et notre responsabilité de représentants de toute la profession. Le Ministère, le Rectorat et les Inspections Académiques ne peuvent rester sourds à l'avis de la profession exprimé dans les urnes.

Nous continuons donc de revendiquer le retour au vote à l'urne (version papier) sur le lieu de travail, ce qui favorise la participation du plus grand nombre et notamment des plus précaires (AED, AESH, non-titulaires),

En tout état de cause, les résultats de ce scrutin confèrent à l'ensemble des élus paritaires de la FSU, une représentativité incontestable et toute tentative de remise en cause ou de contournement constituerait un véritable déni de démocratie.

La FSU continue de demander haut et fort l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, qui constitue une véritable destruction des prérogatives des CAP ! Le très récent rapport Arenas/Rilhac précise d'ailleurs que : « La participation des organisations syndicales aux opérations du mouvement, au travers des organismes paritaires, doit être renforcée, pour mettre fin à la défiance vis-à-vis de l'institution qui résulte de la suppression des commissions administratives paritaires ». Dans ce cadre, nous demandons officiellement que des groupes de travail soient réunis afin d'étudier les barèmes et les

affectations des collègues au mouvement intra-académique pour que leur situation, notamment ceux concernés par les mesures de cartes scolaires dues à la suppression de leur poste, voire à la fermeture de leur établissement, soit traitée de façon transparente.

Cette CAP se tient dans un contexte de lutte contre un projet de réforme des retraites brutal et injuste. Rien ne justifie le report de l'âge légal et l'augmentation des durées de cotisation si ce n'est la volonté politique de réduire les droits à pension et de faire peser sur les seuls salariés le financement de nos retraites. Une autre réforme est possible, mettant à contribution le capital et les super profits pour revenir à la retraite à 60 ans.

Parce que la retraite des fonctionnaires est un salaire continué, le lien entre le combat contre cette réforme et celui pour de meilleurs salaires est évident.

L'augmentation du point d'indice bien inférieure à l'inflation et les dernières annonces du gouvernement montrent qu'il n'a pas pris la mesure de la paupérisation de nos professions. C'est un rattrapage indispensable pour l'ensemble de la profession. Or les propositions annoncées ne prennent pas la mesure du rattrapage nécessaire, divisent la profession et par l'instauration de missions supplémentaires méconnaissent notre charge de travail actuelle. Elles ne feront que renforcer les inégalités professionnelles que le ministère prétend combattre ! Nous continuons d'exiger une juste et nécessaire revalorisation sans contrepartie, une revalorisation qui rassemble et ne divise pas. L'éducation nationale, encore plus dans les endroits les plus difficiles, a besoin de collectifs de travail solides. Ce n'est pas en mettant en concurrence les personnels que l'on va renforcer ces collectifs.

De même, l'accès à la classe exceptionnelle doit être revu et calqué sur le mode de passage à la hors classe et nous ne pouvons nous satisfaire d'une promotion qui laisse les collègues éligibles à la GIPA quand ils ne sont pas promu.es à l'échelon spécial !

Nous continuons de dénoncer la disparition des listes d'aptitude et leur remplacement par les voies de détachement (où les avis défavorables sont plus nombreux). Le BO précise que : « Les recteurs veillent à augmenter le nombre des accueils en détachement des agents de l'éducation nationale souhaitant évoluer professionnellement, les projets de reconversion professionnelle dans le corps des professeurs certifiés ou des PEPS ne pouvant plus aboutir par la voie de la liste d'aptitude. » Or, dans les faits, cela ne se vérifie pas.

Nous demandons à ce que la situation des collègues n'ayant pu bénéficier de rendez-vous de carrière lors de la mise en place de la réforme soit examinée en particulier pour les promotions de carrières.

Pour en terminer sur les questions générales, nous continuons de contester la réforme du lycée GT et nous continuons d'exiger le retrait du projet de réforme des lycées professionnels. Par ailleurs, les suppressions de postes et augmentations massives des heures supplémentaires à la rentrée prochaine auront des conséquences délétères et accroîtront les tensions dans les établissements, au sein même des équipes (pédagogiques, administratives et de direction). Nous ne pouvons que le regretter et nous continuerons de nous battre pour obtenir un budget à la hauteur de nos ambitions pour nos élèves.

Sur la CAPA elle-même, nous vous demanderons d'apporter quelques modifications au projet de règlement intérieur afin de l'améliorer et de clarifier certains points. Nous souhaitons que l'article 16 du RI figure sur les convocations.

Nous devons enfin rappeler notre mandat conforté par les urnes : transparence des actes de gestion, déroulé de carrière sur tous les grades accessible et atteint par toutes et tous, règles équitables et justes pour toutes et tous, et non celui des aléas et du discrétionnaire. Nous sommes les garants du respect du droit de toutes et tous.

Les syndicats de la FSU tiennent à rappeler leur revendication d'un avancement de carrière pour toutes et tous au rythme le plus favorable, déconnecté de l'évaluation.

L'évaluation dans le cadre des rendez-vous de carrière ne devrait pas servir à classer les collègues mais à contribuer à l'amélioration de la mission de service public par l'accompagnement de ces derniers dans leurs besoins de formation.—Malheureusement celle-ci est encore trop souvent soumise à des appréciations abstraites ou des items parfois obscurs, avec des personnels de direction ou d'inspection qui ne traitent pas les collègues de la même façon. Même si certains garde-fous ont été mis en place (quota femmes/hommes, collèges/lycée) nous ne pouvons garantir l'équité à nos collègues compte tenu de l'ignorance dans laquelle nous place l'administration en ne nous communiquant que des informations parcellaires. Les agissements de plusieurs personnels sont révoltants et il est temps que l'administration réagisse et pas seulement quand il s'agit de personnels enseignants (recours, difficultés relationnelles...).

Nous voudrions également rendre hommage à notre collègue enseignant-militant décédé cette semaine qui a défendu tout au long de sa carrière la mise en place d'un dialogue social constructif pour permettre d'avancer même s'il était conscient des limites de celui-ci. Sachez que nous aurons à cœur de continuer à porter les mêmes valeurs et de mener les combats nécessaires sans nous lasser.

Soyez persuadé, Monsieur le Recteur, que nous remplirons avec conviction et engagement le mandat qui vient de nous être confié et que nous aurons à cœur de faire résonner les revendications de toutes et tous au sein des instances où la FSU est présente.